

DROIT D'ENTREE 2018- Conditions particulières

Tout visiteur susceptible de bénéficier de conditions tarifaires particulières doit présenter un justificatif en cours de validité.
L'accès au circuit de visite ne peut se faire que sur présentation d'un billet d'entrée quel que soit le droit d'entrée acquitté (gratuité incluse).

| INDIVIDUELS | |
|--|--|
| Gratuité | |
| Enfants de moins de 6 ans | Carte d'identité ou passeport |
| Conférenciers et guides agréés | Carte professionnelle |
| Journaliste | Carte de presse |
| L'accompagnateur d'une personne en situation de handicap | Justificatif de la personne en situation de handicap délivré par les autorités compétentes |
| Grands mutilés et invalides de guerre et leur accompagnateur | Carte grand mutilé ou invalide de guerre |
| Demandeurs d'emploi | Justificatif de moins d'un an |
| Bénéficiaires du RSA | Justificatif de moins d'un an |
| Membre de l'I.C.O.M. (Conseil International des Musées) et de l'I.C.O.M.O.S. (Conseil International des Monuments et des Sites) et porteur de la Carte Culture du Ministère de la culture et de la communication | Carte professionnelle et carte culture ad hoc |
| Conseillers départementaux du Bas-Rhin + 1 accompagnant | Carte d'identité ou passeport |
| Porteur de la carte Protourisme Alsace | Carte Protourisme Alsace |
| Tarif réduit adultes 7,00 € | |
| Etudiants et apprentis | Carte d'étudiant et d'apprenti de l'année en cours |
| Enseignants | Justificatif professionnel du rectorat ou de l'établissement scolaire de l'année en cours |
| Porteur du ticket de la navette du Haut-Koenigsbourg (ligne 500 - réseau 67) | Ticket navette du jour |
| Titulaire de la Carte Cézam + ayant droit | Carte Cézam |
| Titulaire de la carte d'identité culturelle du Conseil de l'Europe | Carte Conseil de l'Europe |
| Porteur de la carte d'hôtes | Compon carte d'hôtes valide |
| Tous les visiteurs adultes payants en cas de fermeture partielle du circuit de visite | |
| Tarif réduit jeunes 4,00 € | |
| Porteur du ticket de la navette du Haut-Koenigsbourg (ligne 500 - réseau 67) | Ticket navette du jour |
| Titulaire ou ayant droit de la Carte Cézam | Carte Cézam |
| Porteur de la carte d'hôtes | Compon carte d'hôtes valide |
| Tous les jeunes visiteurs payants en cas de fermeture partielle du circuit de visite | |
| Tarif réduit personnes en situation de handicap 4,00 € | |
| Personnes en situation de handicap | Justificatif délivré par les autorités compétentes |
| Cas particulier des pass multisites partenaires Gratuité lors du passage en caisse du visiteur sur présentation du Museums Pass Musées ou du Pass Alsace | Sur présentation du pass en cours de validité |
| Muséum Pass Musées - Vente au Tarif réduit 102€ | |
| Personnes en formation, personnes en situation de handicap, demandeurs d'emploi, enseignants et membres de comités de soutien de musée. | Sur présentation du justificatif |

| GROUPES | |
|--|--|
| Gratuité | |
| L'accompagnateur professionnel ou le responsable d'un groupe d'au moins 20 personnes payante: | |
| Chauffeur de car accompagnant un groupe | Carte professionnelle |
| Accompagnateurs de groupes de personnes en situation de handicap dans la limite de 1 pour 1 | |
| Groupes scolaires issus des réseaux RAR, COS... (ex ZEP, REP) | Justificatif de l'établissement scolaire |
| Groupe de visiteurs d'une structure adhérente à l'association "Tôt ou l'art" | Réservation préalable validée par "Tôt ou l'art" |
| Un adulte pour cinq jeunes accompagnant les groupes scolaires et périscolaires (y compris les RAR, COS...) | |
| Un adulte pour trois enfants accompagnant les visites et ateliers anniversaire dans la limite de 3 | |
| Tarif réduit groupes adultes et professionnels du tourisme - 7,00 € | |
| Groupes accompagnés de « professionnels du tourisme* » et groupes d'au moins 20 personnes payantes - Tarif par personne | |
| Les adultes accompagnateurs de groupes scolaires et périscolaires lorsque le ratio est dépassé | |
| Tous les visiteurs adultes payants en cas de fermeture partielle du circuit de visite | |
| Tarif réduit jeunes de 6 à 17 ans - 4,00 € | |
| Les jeunes accompagnants un groupe d'adultes : d'au moins 20 personnes payantes (jeunes y compris) ou accompagnés de "professionnels du tourisme" | |
| Tarif réduit groupes personnes en situation de handicap ou "issues du champ social" - 2,00€ | |
| Etablissements d'hébergements et d'accueil (CHRS...), services d'accueil de réinsertion sociale, entreprises d'insertion, entreprises de travail temporaire d'insertion et de chantiers d'insertion, structures en milieu protégé, structures de préventions spécialisée, EHPAD et les entres de jours pour personnes âgées, associations caritatives, | Justificatif délivré par les autorités ou structures compétentes |

* Sont essentiellement pris en compte comme professionnels du tourisme : autocaristes, tour-opérateurs, agences de voyages, agences réceptives, compagnies aériennes, campings, hôtels restaurants, centre de vacances, offices de tourisme, villages vacances, guides ...

Gratuité pour tous le 1er dimanche du mois - du 1er novembre au 31 mars ainsi que durant les journées européennes du patrimoine et la nuit des musées.